



Actions de sensibilisation collective à la prévention des risques professionnels

Inclus dans l'offre socle



C'est quoi ?

La sensibilisation collective à la prévention des risques professionnels est une démarche proactive visant à informer, former et responsabiliser les salariés sur les dangers auxquels ils peuvent être confrontés dans leur environnement de travail.

Elle s'inscrit dans une approche globale de la santé et de la sécurité au travail, qui cherche non seulement à réduire les accidents et les maladies professionnelles, mais aussi à promouvoir une culture de prévention et de bien-être au sein des entreprises.



Pourquoi faire ?

- Sensibiliser aux enjeux de la prévention des risques au travail.
- Rendre le salarié acteur de sa santé et sa sécurité.
- Encourager les entreprises à adopter des démarches de prévention des risques.
- Aborder des situations concrètes et des cas pratiques autour de la prévention des risques en entreprise.
- Partager son expérience avec d'autres professionnels, à travers des formats d'animation collectifs.



Concrètement, comment ça se passe ?

Un préventeur AST se rend dans votre entreprise pour :

- Échanger et analyser sur une problématique santé sécurité identifiée, en la mettant en relation avec les risques prioritaires figurant dans la fiche entreprise et/ou le document unique, afin de proposer une thématique ciblée.
- Adapter notre méthodologie (*ateliers, forums, cas pratiques...*) aux conditions réelles pour en maximiser l'efficacité.
- Apporter des conseils pour faire avancer votre démarche de prévention.

Pour plus d'informations sur les actions de sensibilisation collective à la prévention des risques professionnels, consultez votre parcours prévention.

